MiesInfo





English on Page 2



Fête du 1^{er} août 2023



La Fête du 1^{er} août aura lieu cette année à la plage de MIES, avec Chavannes-des-Bois et Tannay, et nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux.



Bien vivre ensemble...

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres machines bruyantes est interdit le dimanche et les jours fériés, ainsi que les autres jours avant 07h00, entre 12h00 et 13h30, le soir après 19h30.

Utilisez si possible des machines électriques qui font jusqu'à dix fois moins de bruit que celles à moteur à essence !

<u>Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse</u> sur la voie publique, y compris dans la zone agricole. Même tenus en laisse, ils sont interdits à la plage et au Centre sportif. Merci de ramasser leurs crottes et de les déposer dans les poubelles à disposition.



En cas de <u>manifestation exceptionnelle</u> merci d'avertir vos voisins et de prévenir la Commune et la société SDS (022 776 40 41)



Merci de pens à vos voisins



<u>Petit rappel</u> : Les haies bordant chaque propriété doivent impérativement être entretenues régulièrement afin de ne pas empiéter sur le domaine public. Elles doivent être taillées <u>avant le 31 juillet.</u>

La Municipalité

Bon été à toutes et à tous



MiesInfo

July 2023





We look forward to meeting you on the occasion of the Swiss national day celebrations, which will take place on August 1 at the beach in MIES, jointly with Chavannes-des-Bois and Tannay.

Living together in harmony throughout the summer...



The use of lawnmowers and other noisy equipment are forbidden on Sundays and on public holidays, as well as all mornings before 07h00, at lunchtime between 12h00 and 13h30 and evenings after 19h30.

We encourage you to use electric equipment, if possible, as they are up to ten times less noisy than regular equipment !

<u>Dogs have to be kept on a leash</u> on public ground, inclusively in the rural zone. Dogs are not allowed even on a leash at the beach and the sports center. Thank you for picking up their droppings and for putting them in the bins at your disposal.



If you plan <u>exceptional parties</u> outside, please inform your neighbours and contact the administration (<u>admin@mies.ch</u>) and SDS security (022 776 40 41) in advance.



Merci de pens à vos voisin



<u>A little reminder</u>: the private hedges at the limit of public grounds need to be regularly cut in order not to impinge on roads and walkways. They have to be cut before July 31.

We wish you a nice summer



La Municipalité